

candidatures des enseignants-chercheurs et suit leur carrière]. Seule l'élection dote l'expert d'une vraie légitimité et lui confère une confiance durable en son propre jugement. De l'élection, quand elle a été correctement organisée, personne ne doute ; les « référentiels », « critères » et autres « indicateurs de performance » favorisés par nos nouvelles agences sont d'une certitude bien moindre. Et les modifier, les affiner ou les simplifier n'y changera rien.

La troisième condition de l'indépendance, après la liberté et la reconnaissance, vient d'être désignée : c'est la confiance. La confiance de l'expert en son propre jugement se nourrit de celle que ses collègues lui témoignent. L'expérience des dernières années a montré à quel point la confiance diffère de la « transparence » qu'on a tant

vanterie. Qu'importe que des « critères » ou une « grille » d'évaluation soient « transparents » et connus de tous, s'ils sont mauvais ? Mieux vaut des experts choisis par une majorité, et choisis pour avancer à la seule force de leur réflexion.

On se méfie aujourd'hui de l'élection. D'aucuns lui reprochent ses « biais politiques » : ce fut le cas aux Assises encore. C'est peut-être un travers de la science en France. Le « modèle allemand » si souvent invoqué ignore ces dilemmes. La *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, principal organe financeur de la recherche allemande, ne passe pas pour un repaire d'idéologues. Ses collègues disciplinaires sont pourtant élus par l'ensemble des chercheurs.

L'élection est une chose exigeante. À peine a-t-elle eu lieu que l'expert doit penser

à ses devoirs : ils sont nombreux, rigoureux, toujours à repenser. La suite des Assises devra y veiller : ce sera un bon moyen de sortir par le haut des conflits de structures. Une chose est sûre cependant : la refondation d'un système d'évaluation efficace dépendra de la confiance que nous mettrons dans le principe électif. ■

Philippe BÜTTGEN est professeur de philosophie à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Depuis octobre 2012, il préside la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique (CPCN), qui coordonne 900 experts élus et nommés, universitaires et chercheurs, chargés d'évaluer chercheurs et laboratoires du CNRS.



Réagissez en direct à cet article sur www.pourlascience.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La progressivité des prix de l'énergie sera-t-elle efficace ?

Les bienfaits sur la consommation d'une « tarification progressive » de l'énergie en fonction du volume de consommation ne sont pas prouvés.

Boris Solier

La proposition de loi dite de « transition vers un système énergétique sobre » vise à inciter les ménages à réduire leur consommation énergétique, en introduisant davantage de progressivité dans les tarifs du gaz et de l'électricité. Adoptée à l'Assemblée nationale début octobre 2012, elle a par la suite été rejetée par le Sénat et n'a pas encore été réexaminée. Elle consiste à superposer aux tarifs de l'énergie existants un système de bonus-malus applicable par tranches de consommation. La première tranche, ou volume de base, représente les besoins énergétiques « essentiels ».

L'énergie consommée dans cette tranche bénéficie d'un bonus déduit de la facture, l'objectif étant de faciliter l'accès à un volume de consommation minimum. Deux autres tranches représentent des demandes « de confort » et sont pénalisées d'un malus fonction de la surconsommation. Concrètement, la facture d'un ménage type devrait diminuer d'environ 20 pour cent si la consommation se limite au volume de base, et augmenter de 10 pour cent si elle en représente le double.

Le volume de base sera calculé pour chaque ménage (en fonction de la zone climatique, du nombre de personnes ratta-

chées au foyer fiscal et du mode de chauffage) à partir d'un volume dit de référence, qui sera fixé au niveau national par un décret du Conseil d'État. L'efficacité du dispositif à déclencher des réductions de consommation dépendra avant tout du volume de référence, ainsi que des montants de bonus-malus.

Elle dépendra ensuite de la façon dont les consommateurs réagiront aux variations de prix : on parle d'élasticité-prix de la demande. L'élasticité varie selon les usages énergétiques, certains étant particulièrement difficiles à réduire (éclairage, électroménagers...). Elle est globalement faible à court terme, c'est-à-dire que les



→ www.pourlascience.fr/emplois

Connectez-vous au service
d'offres d'emplois scientifiques sur

POUR LA
SCIENCE

en partenariat avec
naturejobs



■ Chaque semaine, plus
de **8000 offres d'emploi**
dans le secteur des sciences.

■ En un clic la **sélection**
des postes à pourvoir
en France et dans les pays
francophones ou voisins.

■ Une équipe Naturejobs
spécialisée, **au service des**
recruteurs francophones.
Contact : Muriel Lestringlez
E-mail : m.lestringlez@nature.com
Tél. : +44 20 7843 4994

POUR LA
SCIENCE.fr

Le site de référence
de l'actualité scientifique

usagers adaptent peu leur consommation aux variations de prix.

En dehors de la Californie, du Japon et de l'Italie, le recours à une tarification progressive demeure marginal parmi les pays développés. Le système proposé en France diffère de ceux mis en place ailleurs, car il repose sur des bonus-malus et non sur un prix qui varie directement avec les quantités consommées. Cependant, on peut tirer des enseignements de ces expériences internationales. La Californie a été pionnière dans la mise en place de tarifs progressifs pour l'électricité, qui comprennent aujourd'hui cinq tranches de consommation. Une évaluation empirique portant sur la période 1999-2008 a montré que les Californiens ont peu réagi aux différents niveaux de prix, et ont davantage perçu un prix moyen de l'électricité. Comparé à un prix uniforme, les tarifs progressifs tendent à augmenter la consommation, puisque le prix moyen est alors plus faible pour les premières tranches de consommation. Un système de tarifs progressifs ne sera donc efficace que si les consommateurs intègrent parfaitement les prix correspondant aux différents seuils de consommation.

Le second objectif poursuivi par le dispositif est la lutte contre la précarité énergétique, les malus prélevés sur les tranches de consommations supérieures devant financer les bonus de la première tranche. L'hypothèse sous-jacente est que la consommation augmente avec les revenus des ménages. Toutefois, ce n'est pas toujours vérifié : les ménages modestes ont parfois plus de mal à occuper un logement bien isolé ou à acheter des équipements économes en énergie, souvent plus chers. Le système de bonus-malus produit dans ce cas un effet contraire à celui recherché. La proposition de loi prévoit alors de doubler les bonus et de réduire les malus pour les consommateurs à faibles revenus. Cependant, il serait plus efficace d'aider financièrement les ménages les plus vulnérables à mieux isoler leur logement, en complément des tarifs de première nécessité.

De façon générale, le dispositif entraîne des coûts de gestion importants. L'admini-

nistration fiscale devra tout d'abord récolter les informations nécessaires au calcul du volume de base de chaque ménage. Il faudra ensuite garantir la neutralité comptable du dispositif pour les fournisseurs d'énergie et donc mettre en place un fonds de compensation, pour s'assurer que les malus compensent exactement les bonus.

Enfin, le système proposé risque de fragiliser l'équilibre du secteur électrique. Alors qu'une tarification optimale devrait refléter les contraintes pesant sur l'appareil de production aux différentes périodes, la progressivité des tarifs conduit à encourager la consommation lorsque cet appareil est déjà le plus sollicité, c'est-à-dire en

EN CALIFORNIE, LES CONSOMMATEURS
ont peu réagi aux différents niveaux
de prix, et ont davantage perçu un prix
moyen de l'électricité.

période de pointe, et à la réduire lorsque les équipements sont sous-utilisés. En effet, les personnes qui consomment peu d'électricité le font en général en période de pointe. Le déséquilibre est aussi économique, puisque les moyens de production utilisés en période de pointe (tels que les centrales à gaz ou au pétrole) sont plus coûteux. Il est environnemental enfin, ces moyens de production émettant plus de dioxyde de carbone.

Réduire la consommation énergétique de nos sociétés s'impose comme une priorité, afin de préserver la sécurité énergétique et la stabilité du climat. Il faudra également assurer un accès aux besoins énergétiques essentiels à un nombre croissant de personnes en situation de précarité. La progressivité des prix de l'énergie est alors une idée intéressante, mais ses impacts sur la consommation sont incertains. Par ailleurs, à vouloir atteindre trop d'objectifs – parfois contradictoires – via le seul prix de l'énergie, on risque de brouiller le signal envoyé aux consommateurs. En définitive, le remède pourrait se révéler pire que le mal. ■

*Boris SOLIER est chercheur
à la chaire Économie du climat
de l'Université Paris-Dauphine.*